

# Parlement Benelux

Lettre d'information n° 4 – 26 juin 2017

[S'inscrire à cette lettre d'information](#)

[Ne plus recevoir cette lettre d'information](#)

Twitter:



## Pour une Europe à plusieurs vitesses



À gauche : Le ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Bert Koenders: *“Le Benelux est une marque forte”*.

À droite : M. André Postema, le nouveau président du Parlement Benelux

*“Le Benelux a beau avoir été rattrapé par l'Union européenne, il n'en est jamais devenu inutile pour autant ... Le Benelux est la cinquième économie en Europe et occupe une position très favorable pour continuer à donner forme aux différentes vitesses dans l'Union et, pour commencer, sous l'actuelle présidence néerlandaise ”.* Voilà ce qu'a déclaré M. [André Postema \(PvdA\)](#) lors de sa [première allocution](#) en qualité de nouveau président du Parlement Benelux pour les années 2017 et 2018. Les séances plénières se tiendront en 2017 et 2018 à la [Première Chambre](#), à La Haye. Le [Livre blanc de la Commission européenne](#) prévoit en effet aussi, comme scénario pour le futur, une variante intermédiaire dans la configuration d'une Union européenne à plusieurs vitesses au sein de laquelle les États membres coopéreront entre eux dans un cadre plus restreint. La présidente de la [Première Chambre](#), [Mme Ankie Broekers-Knol \(VVD\)](#) s'est félicitée à cet égard du renouveau du Benelux : *“Ensemble, nos pays pourront donner une voix plus forte au développement ultérieur de l'Union européenne. D'autres structures de coopération de petits pays, comme [l'Assemblée des États baltes](#) et le [groupe de Visegrad](#), se sont explicitement inspirés du Benelux.”* Dans sa [lettre](#) du 17 janvier 2017 à la [Deuxième Chambre](#) au sujet des priorités pour 2017 et 2018 de la présidence néerlandaise, le ministre des Affaires étrangères, M. [Bert Koenders \(PvdA\)](#) a conclu : *“Le Benelux est une ‘marque forte’ et les Pays-Bas entendent le clamer l'année prochaine.”*

## Mobilité durable



M. Hans Bruyninckx de l'Agence européenne pour l'Environnement a introduit le débat sur la mobilité durable, le 16 juin 2017, préconisant une **approche systémique**. S'il faut applaudir à l'utilisation de la voiture électrique, celle-ci ne résoudra pas pour autant le problème des files. Il faut agir aussi sur l'aménagement du territoire et oser aborder le sujet des véhicules de société. L'augmentation du *car sharing* intelligent, l'utilisation du vélo pour une partie des trajets et la bicyclette électrique sont **des signaux positifs** à ses yeux. Au Danemark, une seule et même carte permet d'utiliser tous les transports en commun, partout dans le pays. Il reste beaucoup à faire dans le Benelux à cet égard.

Dans ses conclusions, M. Wouter Devriendt (Groen) a indiqué qu'après le pacte social intervenu au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, il faut à présent **un pacte environnemental** qui permette de définir une politique en matière d'environnement qui puisse être poursuivie au-delà des échéances électorales. Une proposition de recommandation sera prochainement arrêtée en commission du Parlement Benelux.

## Patients sans frontières



Selon le rapport [Patients sans frontières](#) de l'Union Benelux, au moins 168.000 patients traversent chaque année les frontières pour se faire soigner dans un autre pays du Benelux, en Allemagne ou en France, en raison de la qualité et de la disponibilité des soins, de la proximité du prestataire de soins et aussi de considérations d'ordre financier. Il subsiste pourtant des barrières à une bonne coopération transfrontalière, comme des informations erronées au sujet des coûts et de la qualité, des incertitudes concernant le remboursement ou encore un échange d'informations insatisfaisant à propos de dossiers médicaux.

Le **débat d'actualité** de mars 2017 était déjà consacré à ce thème. C'est à une large majorité (le PVV néerlandais s'étant abstenu) que le Parlement Benelux a adopté une recommandation à ce sujet le 16 juin 2017. Le texte plaide, entre autres, pour **une information plus abondante** et plus complète sur les possibilités en termes de soins médicaux et sur **le remboursement** de ceux-ci, pour **la prévention de la fraude** et la transparence, et enfin pour l'échange aisé d'informations électroniques sur la santé dans **le respect de la vie privée**.

## Controle aérien



Les tarifs aériens diffèrent encore d'un pays à l'autre. Le montant est entre 65 et 70 € en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en France et 87 € en Allemagne. Le ministre belge de la mobilité, M. [François Bellot \(MR\)](#), a proposé que les CEO de Belgocontrol et d'[Analux](#) se penchent sur les problèmes relatifs au **maintien de l'emploi en cas de coopération plus poussée.**

Le 17 juin 2017, la recommandation relative à la coopération dans le domaine du contrôle de la navigation aérienne a été adoptée à une très large majorité, seul le PVV néerlandais s'étant abstenu. La recommandation appelle les trois gouvernements à **coopérer davantage encore** dans le cadre du FABEC et à **arrêter une tarification commune**. Dans l'espace aérien FABEC, les compagnies d'aviation civiles et les appareils militaires se voient attribuer les routes et les créneaux horaires les plus efficaces. Cette recommandation sera également transmise au Comité de ministres Benelux.

## Une lutte plus efficace contre le commerce véreux de chiens



Une [recommandation](#) de mars 2017 invite les ministres du Benelux à renforcer la coopération et l'échange d'informations à ce sujet. **"Il faut une approche transfrontalière pour lutter contre le commerce illégal de chiens"**, a estimé [Sabine Vermeulen \(N-VA\)](#), initiatrice de la recommandation. Elle considère toutefois que le système européen de gestion [Traces](#), qui permet de suivre le trajet des chiens commercialisés, ne donne toutefois pas satisfaction. En effet, une récente étude chiffre à 46.000 par mois le nombre de chiens vendus entre les États membres de l'UE alors que Traces en a comptabilisés moins de 21.000 en 2014.

*"C'est pourquoi nous demandons aux pays du Benelux de mettre en place un système central indiquant dans quelles banques de données centrales est enregistré un numéro de puce. Ce système de traçage doit permettre de vérifier de quel pays un chien est originaire et par quel pays il a transité jusqu'à sa destination. Le mode d'enregistrement peut être laissé au choix du pays lui-même."* La recommandation a été adoptée par une très large majorité.

## Réduire la dépendance par rapport aux carburants fossiles



### M. Oberweiss, ancien président du Parlement Benelux, apporte son soutien au commissaire européen Sefcovic

Le 4 mai 2017, le commissaire européen à l'Énergie, M. [Maros Sefcovic](#), a présenté dans l'hémicycle du Sénat de Belgique les projets relatifs à une [union énergétique](#). Le démocrate-chrétien luxembourgeois [Marcel Oberweis \(CSV\)](#) a rappelé que l'Union européenne verse chaque année à la Russie et aux pays producteurs de pétrole une facture énergétique de 400 milliards d'euros. **Un surplus d'énergies renouvelables nous rendrait moins dépendants de ces fournisseurs.** Depuis 10 ans, le Benelux, la France et l'Allemagne s'emploient, au travers du [Forum énergétique pentalatéral](#) à réaliser une meilleure intégration du marché de l'énergie et de la sécurité d'approvisionnement.

## La coopération internationale lors d'enquêtes transfrontalières



**Il faut coopérer lors d'enquêtes à caractère transfrontalier.**

Tel est l'[avis](#) rendu par la [Commission d'évaluation des enquêtes parlementaires](#) à la [Deuxième Chambre](#) des Pays-Bas. Il faut également déterminer à cet égard dans quelle mesure des parlements transnationaux, comme le [Parlement européen](#) où le Parlement Benelux, pourraient être associés au processus.

Il est imaginable que deux pays (ou plus) instituent des commissions d'enquête qui coordonneraient leurs travaux et répartiraient des devoirs d'enquête. L'on pourrait ainsi mener des enquêtes de manière coordonnée - chacun faisant usage des compétences qui sont les siennes - pour collecter des informations, entendre les personnes et échanger des constatations.

## Pavillon Benelux



Le Luxembourg n'était pas représenté lors de [l'Exposition universelle de Milan](#) en 2015 alors que les pavillons néerlandais et belge étaient quant à eux trop éloignés l'un de l'autre pour pouvoir coopérer sur le plan de la logistique. Le Parlement Benelux a jugé dans une recommandation qu'il est possible de travailler plus efficacement et de manière plus économique. Le [Comité de ministres Benelux](#) partage le point de vue du Parlement Benelux à cet égard. Pour le Comité, et bien que seuls les États puissent participer à une Exposition universelle, la coopération est envisageable au cas par cas.

Un pavillon Benelux n'est certainement pas à exclure. Mais peut-être cette formule est-elle plus indiquée encore pour de petites Expositions universelles, comme celle consacrée à l'horticulture qui se tiendra à Beijing en 2019. Lors de l'audition du 3 février 2017, M. Leo Delcroix, Commissaire général belge pour les Expositions universelles de Shanghai et de Milan et ancien homme politique, a estimé qu' "à l'occasion d'expositions universelles de beaucoup plus grande envergure, les pays souhaitent se profiler individuellement".

## Revente frauduleuse de billets d'entrée



La proposition de recommandation relative à la revente frauduleuse de billets d'entrée n'a suscité d'objections de principe que dans les rangs du [VVD](#) lors de la séance plénière du 25 novembre 2016. Pour cette dernière formation, le marché doit pouvoir jouer pleinement. Le VVD ne s'est nullement ému de ce que des billets d'entrée pour un spectacle de Coldplay aient été revendu 12 fois plus chers et qu'il ait été recouru à la fraude à l'identité pour acquérir 17.000 billets pour K3 et les revendre avec 67% de bénéfice. Il a voté contre cette [recommandation](#), alors que le [PVV](#) s'est abstenu.

## Le dumping social



Le secrétaire d'État belge à la Lutte contre la fraude sociale, M. [Philippe De Backer \(Open VLD\)](#) reconnaît la libre circulation des personnes comme l'un des piliers de l'Union européenne. Il estime toutefois que lorsqu'intervient une concurrence déloyale fondée sur le dumping social, il appartient aux pouvoirs publics de prendre des mesures. Les propositions tendant à effectuer des [contrôles et à interdire les prix anormalement bas](#) ont recueilli une large majorité, le 25 novembre 2016. Seul le [PVV](#) néerlandais a voté contre la [recommandation](#).

## Approfondissement de la coopération en matière de défense



La Marine est le fleuron de la coopération poussée en matière de défense dans le Benelux. Cette coopération doit à présent s'appliquer aussi à l'entretien des hélicoptères, aux formations communes et au transport. La [recommandation](#) a été très largement soutenue lors de la séance plénière du 25 novembre 2016. Le [SP](#) et le [PVV](#) se sont abstenus.

## L'Agenda ferroviaire Benelux



Le ministre belge de la Mobilité, M. [François Bellot \(MR\)](#), a passé en revue l'Agenda ferroviaire Benelux lors de [la journée de commissions du 21 octobre 2016](#). Les questions ont été nombreuses parmi les membres du Parlement Benelux au sujet de l'absence d'alternative au train Fyra et d'un agenda ferroviaire clair. Le ministre lui-même a déploré l'impasse européenne en matière de compatibilité des systèmes de sécurité. *"Nous attendons depuis 15 mois déjà que Bombardier rende compatibles Tracs et Etc... Il arrive même que des versions successives d'un même système ne soient pas compatibles entre elles."*

## Le Parlement Benelux en bref



Le Parlement Benelux rend des avis aux gouvernements des trois pays du Benelux concernant la coopération transfrontalière. Le Parlement est par ailleurs aussi un [laboratoire pour la coopération européenne](#). Les sessions plénières de 2017 et 2018 se tiennent à la Première Chambre des Pays-Bas.

Le Parlement compte [49 membres](#): 21 Néerlandais, 21 Belges et 7 Luxembourgeois. L'actuel président du Parlement Benelux est M. [André Postema \(PvdA\)](#).

Éditeur responsable : Mme Christine Bogaert, secrétaire générale du Parlement Benelux